**Compte-rendu du conseil de l’EDSP – Mardi 9 octobre 2018**

**Présents :** J. Ankri, R. Varraso, A. Elbaz, I. Mansouri, T. Berrandou, A. Ali, I. Cervenka, J. Uro-Fauquembergues, M. Canonico, F. Menegaux, L. Meyer, A. Rouquette, S. Bastuji-Garin, Pascale Tubert-Bitter

**Excusés :** E. Lanoy, JY. Mary, M. Kvaskoff, A. Thiebault, N. Pelletier-Fleury, A. Descatha, G Rey, J Coste, B Falissard, JC Desenclos, C Persoz, J Warszawski

Jean Bouyer présente Justine Uro-Fauquembergues, Responsable des collections à Bibliothèque de la Faculté de Médecine Paris-Sud depuis quelques mois qui fait maintenant partie du Conseil au titre des "Représentants des personnels ingénieurs, administratifs, technicien, ouvriers et personnel de service".

1. **Approbation du compte-rendu du 26 avril 2018**

Le compte-rendu est approuvé par l’ensemble des membres du Conseil.

1. **Contrats doctoraux (CD) de l’EDSP**

Un document sur le classement des candidats est distribué à chaque membre du Conseil.

Les CD attribués à l’EDSP par le ministère via les universités sont les suivants : 8 Paris-Sud, 2 UVSQ. Il y a de plus cette année 5 CD financés par Santé publique France dont les candidats sont aussi auditionnés par le jury de l'EDSP.

D'autres sources de financement existent (EHESP, Inca, région, Fondation de France ...) auxquelles les doctorants de l'EDSP peuvent candidater. Le montant de base des différents financements est le même (égal au minimum fixé par décret), mais il peut y avoir des compléments dans certains cas, par exemple pour des déplacements (région, EHESP, ...).

Cette année, le jury comprenait 3 membres extérieurs à l'EDSP (Maria Melchior, Barbara Heude et Blandine de Lauzon) qui ont eu un apport très positif sur les discussions et les délibérations. Pour la première fois, après accord du Conseil, le jury comprenait aussi 3 doctorantes qui ont assisté à l'ensemble des discussions mais n'ont pas participé aux délibérations. Cette participation de doctorants a aussi paru positive et sera reconduite l'année prochaine avec les mêmes règles d'absence de liens avec les candidats et de confidentialité.

Jean Bouyer rappelle enfin la règle de non diffusion de la liste de classement demandée par Paris-Saclay (malgré la volonté de « transparence » de l'université).

Il souligne aussi l'insuffisance du nombre de candidats (24 cette année). Ils sont tous de bon niveau, mais le rapport avec le nombre de CD disponibles reste trop petit.

Le Conseil approuve le déroulement du jury. Les résultats ont été transmis à Paris Saclay, avec les répartitions hommes/femmes et selon l'origine du diplôme de M2 comme on le fait d'habitude.

1. **Demandes de dérogations d’inscription (4e année et plus)**

Présentation par Raphaëlle Varraso, responsable du comité de suivi des doctorants de l’EDSP, des demandes de dérogations d’inscription pour 2018/19 en comparaison à l’année précédente ; 2 documents sont distribués à chaque membre du Conseil.

Le constat est plutôt positif avec 41 demandes de dérogations contre 56 l’année précédente, sachant que chaque année une vingtaine de doctorants soutiennent entre septembre et décembre.

Raphaëlle Varraso fait aussi un bilan positif sur :

- l’utilité des rapports des tuteurs. Une proposition que les tuteurs aient un retour du comité de suivi- lorsqu’une difficulté a été mise en avant dans le rapport- émane lors du Conseil.

- la mise en place d’une fiche de suivi par doctorant, dès la 1ère année, partagée par les membres du comité de suivi.

Le Conseil approuve toutes les demandes de dérogation présentées.

1. **Calendrier HCERES**

Le dossier HCERES de l'EDSP a été déposé le 7 septembre 2018.

Les dates de l’HCERES par 6 comités de visite sont les suivantes :

* 19 mars 2019 matin : Collège doctoral
* 3 autres demi-journées les 19 et 20 mars 2019 : les écoles doctorales
* 20 mars matin pour l’EDSP.

Les membres du Conseil sont invités à venir à Paris-Saclay, la présence des directeurs adjoints actuels est importante notamment. Egalement des doctorants – de chaque année et de disciplines différentes si possible – et les jeunes docteurs.

L’audition dure entre 1h et 1h30. L’EDSP est en attente d’informations complémentaires de Paris Saclay.

1. **Changement direction EDSP**

Le changement de direction de l’EDSP s’effectuera à partir du 1er janvier 2019 : Florence Menegaux sera directrice et Marianne Canonico et Raphaëlle Varraso directrices adjointes.

1. **JED**

Présentation du programme de la JED du 15 octobre 2018 par Fabienne Renoirt, assistante de l’EDSP qui a coordonné la préparation de la JED 2018 avec Marina Kvaskoff. La valeur ajoutée cette année est d'avoir fait appel à des grands témoins ou professionnels pour la table ronde, l’animation des ateliers, l’organisation générale aussi (Nicolas Rividi).

Un bilan de cette JED est prévu.

1. **Budget**

Les ressources de l’EDSP sont constituées de 3 parties :

1. subvention de Paris Saclay : 13000 € environ. Ce versement est calculé en fonction du nombre de doctorants. Ceux qui s’inscrivent en 4e année ou plus ne sont plus pris en compte.
2. subvention de la faculté de médecine de Paris-Sud : 19000 € environ. Les 3 ED rattachées à la Faculté de médecine reçoivent une subvention qui correspond à une partie (environ 70%) des droits d'inscription universitaire.
3. Taxe d’apprentissage : 2000€ en moyenne chaque année dont l'utilisation est limitée à certains postes de dépenses.

La pérennité de la subvention de la Faculté de Médecine n'est pas garantie, notamment dans le futur cadre de Paris-Saclay. Les dépenses seraient à revoir si elle disparaissait. Par anticipation, une réflexion devra être faite pour déterminer les dépenses indispensables à l’EDSP qui doivent tenir dans l'enveloppe Paris Saclay).

Ce compte-rendu a été rédigé par Jean Bouyer, Fabienne Renoirt et Florence Menegaux le 22 mars 2019.

**Prochain conseil de l’EDSP le jeudi 6 juin 2019 de 10h à 12h, salle du 3ème étage, CESP, Paul Brousse.**